



## ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT CONTEST

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé.

Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence de pesticides et d'une contamination microbiologique ponctuelle. La dégradation de la qualité microbiologique a été de courte durée, des mesures ayant été mises en œuvre rapidement par la collectivité pour rétablir la qualité de l'eau. De plus les teneurs en pesticides sont inférieures aux valeurs sanitaires\* propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont en cours.

\* Les valeurs sanitaires sont (en microgramme/L): chloridazone desphényl (11), chloridazone méthyl desphényl (110), métolachlore (10)

**C**

A : Eau de bonne qualité  
B : Eau de qualité convenable  
C : Eau de qualité insuffisante  
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : MUE: AMBLIE F8, MUE: BARBIERES F3, MUE: BARBIERES F4, MUE: MARAIS F6, MUE: MOULIN F5. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 6619 personnes sur 7 communes (AUTHIE, BIEVILLE-BEUVILLE, CAIRON, CAMBES-EN-PLAINE, ROSEL, SAINT-CONTEST, SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE). Le responsable des installations est : « EAU DU BASSIN CAENNAIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR CENTRE NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**C** Anomalie ponctuelle

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **23**  
Conformité : **95 %**  
Valeur maxi : **10 n/100 ml**

#### NITRATES

**A** Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **21**  
Valeur moyenne : **42,1 mg/L**  
Valeur maxi : **46,4 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**C** Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **14**  
Conformité : **21 %**  
Nombre de substances recherchées : **323**  
Valeur maxi : **3,66 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chloridazone desphényl ; chloridazone méthyl desphényl ; chlorothalonil r471888 ; chlorothalonil r471811 ; métolachlore ; total des pesticides**

#### FLUOR

**A** Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **3**  
Valeur moyenne : **0,13 mg/L**  
Valeur maxi : **0,14 mg/L**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **21**  
Valeur moyenne : **36,8 °f**  
Valeur maxi : **39,5 °f**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 14/05/2025

UDI 014000685

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>